

En 1955, la France cherchait comment financer la Sécurité sociale de sa population musulmane en Algérie

écrit par Jules Ferry | 18 novembre 2019

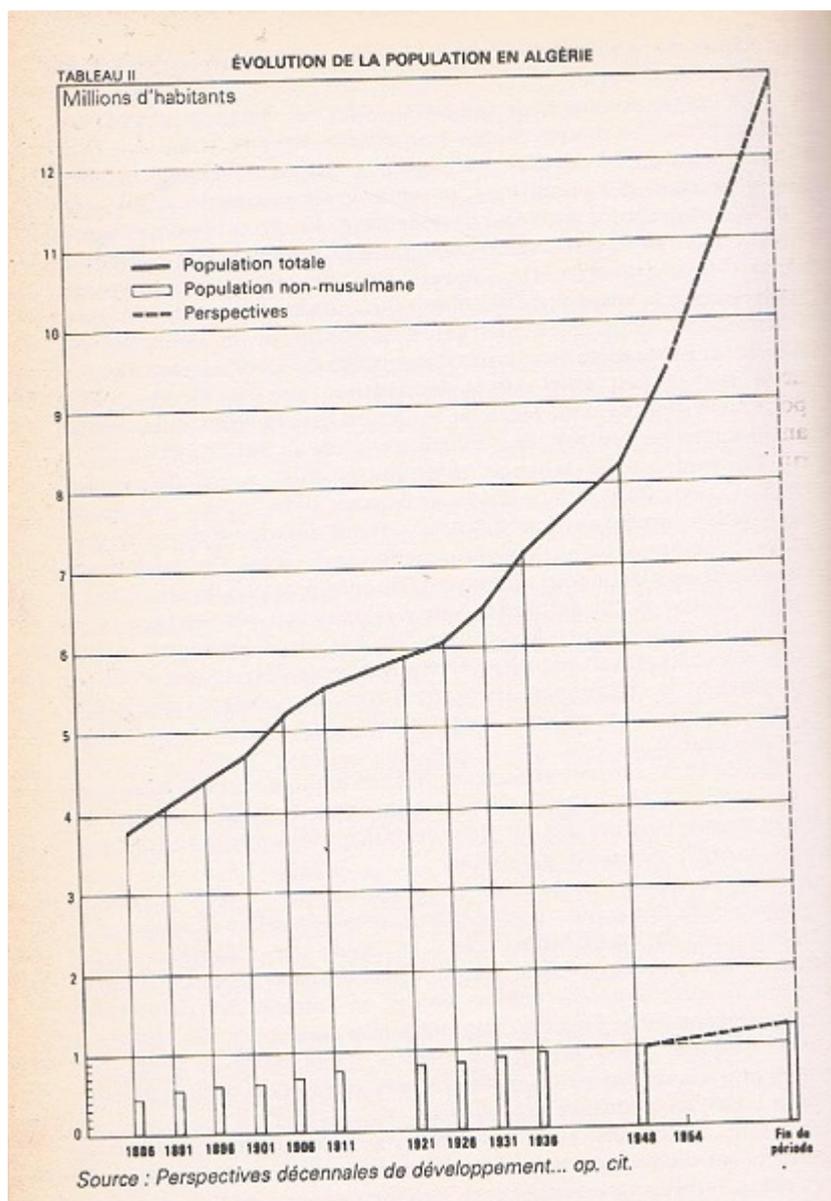


Photo : faculté de médecine d'Alger, fondée par les Français en 1909 : la médecine moderne s'installe en Algérie.

Grandeur et misère de la santé en Algérie.

1^{ère} partie : 1955, un défi financier pour la France
(Historien)

2^{ème} partie : la médecine française en Algérie, 1830-1902
(Médecin)

3^{ème} partie : Algérie 2019 : la santé a mauvaise mine
(Actualité)

La France de 1955 face au casse-tête de l'Algérie française :

-l' «extraordinaire accroissement de la population musulmane, conséquence de l'hygiène apportée par la France » entraîne des besoins d'argent vertigineux pour financer la sécurité sociale et les prestations familiales.

-par ailleurs, face à des « masses rurales musulmanes » pauvres, la France doit absolument industrialiser l'Algérie.

L'historien Jacques Marseille : il a travaillé directement à partir des chiffres.

Son doctorat, obtenu en 1984 et bientôt publié sous le titre Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce (entre opinions), lui vaut une renommée savante immédiate et durable.

Ses conclusions mettent à mal l'idée que l'Empire colonial ait eu des retombées financières favorables pour la France :

après 1930 en particulier, il aurait surtout entravé la modernisation de son appareil de production.

L'historien, au départ communiste, voulait montrer les bénéfices des colonies pour la France. Les faits sont têtus : il découvre le contraire en étudiant les statistiques.

Il quittera définitivement le communisme.

Outil de prédilection du marxisme comme de l'histoire quantitative de l'époque, **l'exploration statistique des comptes** du commerce extérieur et des sociétés coloniales **avait en quelque sorte débouché sur un résultat contraire aux propres postulats de l'auteur**, qui pensait mesurer les fruits récoltés par la métropole grâce à l'exploitation des colonies.

Source [Encyclopédie Universalis.fr](https://www.universalis.fr/encyclopedie/jacques-marseille/)

Voici un extrait, volontairement sans coupure, sans ajout, du texte de Jacques Marseille*.

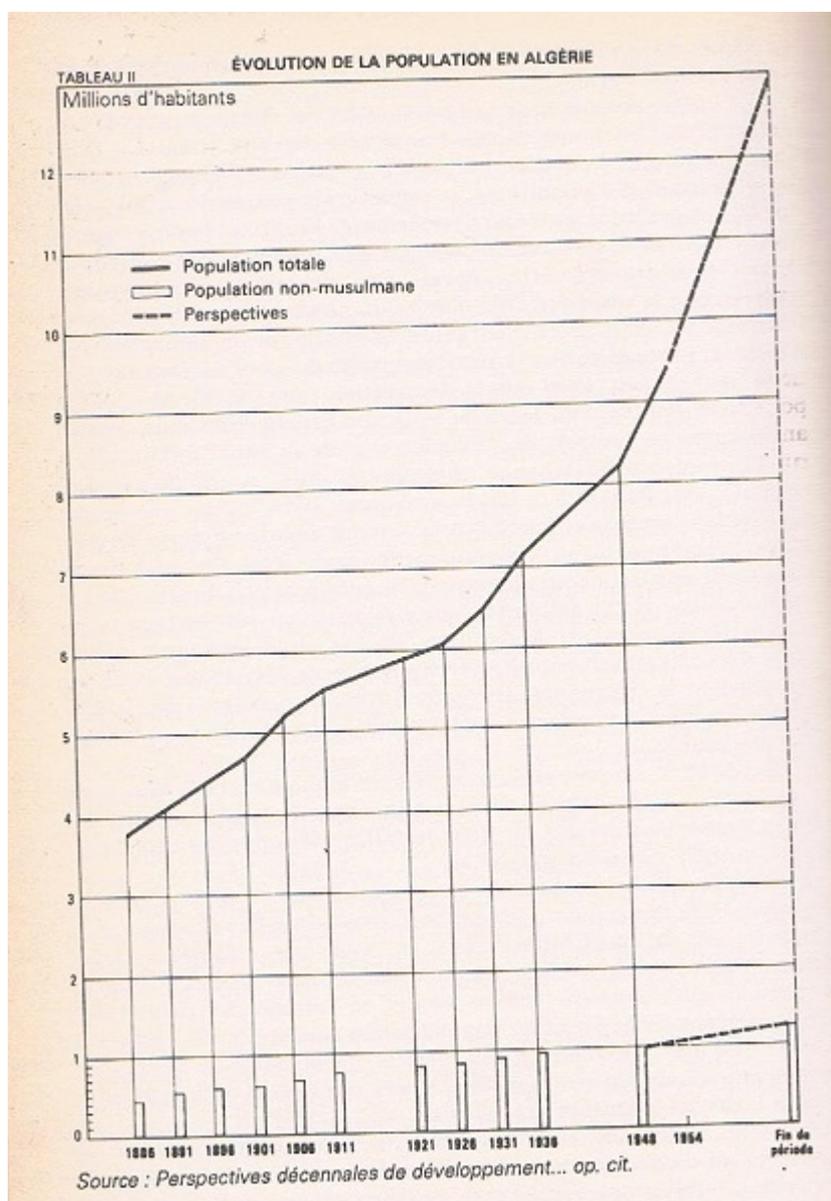
Placés devant ces faits objectifs, les pouvoirs publics avaient donc une marge de manœuvre fort étroite. **Pour sauver l'Algérie de la misère et de la rébellion, il fallait consentir de lourds efforts d'investissements et maintenir au moins le niveau de vie de la population indigène en prodigieux accroissement.**

Pour créer des emplois et par là résoudre le problème des finances publiques, il fallait amorcer en Algérie une vigoureuse politique industrielle axée sur les industries de transformation. Mais pour engager cette politique d'industrialisation, il fallait renoncer aux injections

artificielles de pouvoir d'achat qui accroissaient plus rapidement la masse salariale que les profits, contribuant ainsi à la faible rentabilité des entreprises.

Telles étaient les limites étroites à l'intérieur desquelles pouvaient se mouvoir les pouvoirs publics, telles étaient les contraintes « incommodes » de la domination politique directe.

Contraintes dont le dénominateur commun était l'accroissement spectaculaire de la population à partir de 1948, accroissement qui brisait l'équilibre entre population et ressources (Tableau II, p.I44).



A partir de cette date en effet, sous l'effet d'une intervention accrue des pouvoirs publics dans le domaine de la santé disparaissaient les « fléaux d'équilibre » (disettes et épidémies) qui avaient jusque-là écrémé périodiquement le surplus démographique.

Rien ne s'opposait plus désormais à l'accroissement cumulatif de la population musulmane, les prévisions démographiques effectuées en 1950 prévoyant un doublement de la population algérienne entre 1960 et 1980, dans l'hypothèse la plus pessimiste d'une fécondité constante.

Or, malgré les victimes de la guerre, cette hypothèse a été confirmée. Elle projetait à 15,5 millions la population algérienne en 1975. A cette date, elle s'éleva en fait à 16,7 millions.

Ce sont ces prévisions qui, au cours des années 1950, suscitent l'émoi des pouvoirs publics et les amènent à s'interroger sur les contraintes de souveraineté.

En 1955, Paul Reynaud envoie cette lettre à Bourgès-Maunoury, ministre de l'Intérieur :

« Mon Cher Ministre et Ami,

Vous aurez sans doute lu, dans un numéro récent de L'Express, l'article de M. Sauvy évaluant à 400 milliards par an les dépenses que la France devra faire en Afrique du Nord, non pas pour élever le niveau de vie de la population, mais pour le maintenir en raison du taux de natalité qui fait que cette population aura plus que doublé en 25 ans.

Comme Président de la Commission des Finances, je suis très alarmé sur les conséquences financières de cette situation.

Il est manifeste que la France ne peut pas songer fournir un effort pareil. Dans ces conditions, je vous serais reconnaissant de bien me dire si vous êtes d'accord avec l'estimation de M. Sauvy, si vous ne pensez pas que, même si cette estimation était très exagérée, il y aurait lieu de laisser à l'Assemblée algérienne la responsabilité d'une diminution importante du train de vie de l'Algérie en mettant à la charge de la métropole les dépenses considérables d'investissements qui sont nécessaires.

J'ai été alerté à cet égard par la déclaration faite par M. Soustelle l'information suivant laquelle il estime que la métropole devrait supporter les budgets de l'Éducation et de la Santé publiques.

La pudeur du langage masque en fait un problème fort trivial. Dans un pays autonome livré à ses ressources propres un tel rythme d'accroissement démographique ne pose des problèmes qu'au gouvernement local. Dans les pays dominants, il ne suscite tout au plus que des déclarations de principe sur la nécessité de la solidarité internationale ou sur les causes du sous-développement.

Mais dans le cas de l'Algérie que l'on cherchait à rattacher le plus étroitement possible à la métropole en accordant la citoyenneté française à tous les habitants du pays, il [le sous-développement] exigeait de la puissance tutélaire des investissements sociaux considérables.

En 1955, le rapport annuel sur le fonctionnement des régimes de sécurité sociale en Algérie, constatant le quintuplement en neuf ans des prestations versées au titre des allocations familiales, formulait cette conclusion pessimiste :

« En ce qui concerne les allocations familiales du secteur privé, il importe de remarquer que le financement de celles-ci a atteint la limite de ses possibilités dans le cadre des charges sociales actuellement supportées par l'Algérie. Cette situation laisse prévoir que, dans un proche avenir, le volume des prestations familiales servies étant en augmentation constante par rapport une stabilisation relative des recettes, la question se posera de trouver des ressources nouvelles que la seule économie de ce pays n'est pas en situation de fournir ».

Cette distorsion entre la croissance démographique et la structure d'une économie arriérée contraignait donc le Trésor Public métropolitain à prendre en charge les dépenses publiques algériennes d'investissements, voire même de simple fonctionnement.

« Conditionné par la croissance démographique et les nécessités sociales, notait encore le rapport Maspétiol, le budget ordinaire de l'Algérie tend à acquérir, en dépenses, une structure analogue à celle du budget de la Métropole. L'évolution des recettes d'origine locale, par contre, est essentiellement fonction du développement de l'économie ».

Le Figaro du 2 octobre 1955 analysait en fait très bien la contrainte de souveraineté quand il écrivait :

« Algérie : ce que nul Français ne doit ignorer.

Le fait dominant de l'Algérie 1955, c'est l'extraordinaire accroissement de la population musulmane, conséquence de l'hygiène apportée par la France, mais le développement économique ne va pas, hélas! à la même allure. Tel est le fond du problème algérien. Il ne peut manquer d'avoir des

incidences politiques. Mais les remèdes politiques seront insuffisants pour sortir de l'impasse sans une amélioration rapide et substantielle du niveau de vie des masses rurales musulmanes dont la moitié meurt lentement de faim. C'est en intensifiant considérablement sa politique d'investissements agricoles et industriels pour laquelle elle a déjà consenti de gros sacrifices que la France sauvera l'Algérie de la misère, bouillon de culture et de rébellion.

Pour offrir du travail à une main-d'œuvre pléthorique, **pour augmenter le niveau de vie,** pour stabiliser à terme les concours du trésor public métropolitain en accroissant la pression fiscale supportée par la population algérienne, **il fallait industrialiser l'Algérie.**

* Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce, Seuil format poche, pages 142,143,144,145.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/03/epoustouflant-la-nullite-crasse-de-lalgerie-expliquee-par-les-siens/>

<http://resistancerepublicaine.com/2019/04/14/une-solution-a-la-desertification-medicale-envoyez-les-marabouts-dans-nos-campagnes/>

<https://resistancerepublicaine.com/2019/07/22/algeriens-il-faut-en-finir-avec-ce-probleme-de-salete-qui-vous-gangrene-et-vous-humilie/>